

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UN LEVIER DE PERFORMANCE



## S'APPROPRIER LA RÉFORME POUR GÉNÉRER UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

Quiz de validation des connaissances : les mesures prévues par la réforme de la formation (sur la base du document transmis avant la formation)

Echanges et réponses aux questions en suspens

### COMPRENDRE ET UTILISER LE NOUVEAU SYSTÈME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- › La nouvelle loi : quels enjeux pour l'entreprise et pour le salarié ?
- › Les parties prenantes : partage des responsabilités
- › Les clés à exploiter
  - les résultats des entretiens professionnels bi-annuels de chaque salarié sur ses perspectives professionnelles
  - l'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)
  - la logique d'investissement immatériel du nouveau système de financement
  - l'offre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)
  - le renforcement de la négociation collective sur les orientations stratégiques de l'entreprise et sur la formation

Réflexion-débat en ateliers : les changements initiés selon le nouveau paradigme de la formation

### CONSTRUIRE LES MODALITÉS D'ACTION ET D'APPLICATION ADAPTÉES À SON ENTREPRISE

- › Faire le choix de sa stratégie formation
- › Repérer les compétences nécessaires aujourd'hui et demain pour l'entreprise et pour le salarié
- › Identifier les populations sensibles et prioritaires
- › Établir une offre de formation variée répondant aux vrais besoins
- › Anticiper les modalités et les moyens de mise en œuvre

Ateliers en sous-groupes sur les éléments pertinents pour définir la politique de formation de son entreprise

Jeux de rôles : convaincre sa direction de la pertinence du plan de formation élaboré et du retour sur investissement attendu

### PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

- › Utiliser l'approche de la négociation constructive
- › Préparer les managers à accompagner leurs collaborateurs ou à conduire les entretiens d'évolution professionnelle
- › Différencier précisément les objectifs : adaptation au poste, maintien dans l'emploi, développement des compétences
- › Optimiser les modalités pédagogiques avec les opérationnels
  - selon les modes d'apprentissage de chacun
  - selon les nécessités liées à l'activité
- › Évaluer le retour sur investissement de la formation : niveau de satisfaction des besoins des collaborateurs et des entreprises

Atelier/jeu de rôles : l'accompagnement managérial ou RH dans les entretiens professionnels obligatoires

1 jour

### OBJECTIFS

- Définir sa politique de formation en intégrant les opportunités de la loi du 5 mars 2014.
- Construire la stratégie de développement des compétences des salariés comme source d'attractivité et de compétitivité de l'entreprise.
- Rendre les salariés davantage acteurs de leur évolution professionnelle.
- Identifier les approches et les outils utiles pour mettre en œuvre sa stratégie de formation dans le cadre de la réforme.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une journée pour faire le point sur sa politique formation et mettre en adéquation ses pratiques avec les dernières dispositions de la réforme de la formation professionnelle
- Une formation interactive et dynamique, au plus proche de la réalité
- Des conseils pratiques sur l'utilisation d'une stratégie de formation et de gestion des compétences comme leviers de performance

### VOUS ÊTES

Responsables formation, responsables RH, chargés de mission formation, cadres et dirigeants, toute personne impliquée dans la définition et/ou la conduite de la politique formation de son entreprise

### Niveau de connaissances préalables requis :

Une "fiche pratique" présentant les éléments-clés de la nouvelle réglementation de la formation professionnelle sera adressée au participant en amont de la formation

**PRIX** 878 € H.T. - Réf : RRH-POLF

Validité 30/06/2015. Inclus : forfait repas, support, e-ressources et évaluations [forMetris](#)

### SESSIONS 2015-2016

Paris Montparnasse  
le 18 juin 2015  
le 10 septembre 2015  
le 8 octobre 2015

